



Bonjour à toutes et à tous,

Nous y sommes, le séjour vélo 2023 est en route.

En tant que responsable du séjour, **je vous demande de prendre le temps de lire attentivement les lignes ci-dessous.**

Merci aux cinq animateurs qui ont répondu présents pour que celui-ci puisse avoir lieu.

Je les ai conviés à une réunion afin de faire l'analyse des derniers séjours, il en ressort quatre points essentiels :

- Une **pratique et une maîtrise** du vélo indispensables, qui plus est en groupe, avec VAE et vélo de location.
- Assurer au maximum votre sécurité.
- Appliquer les instructions de l'animateur.
- Vous faire découvrir la région dans les meilleures conditions.

Chaque année nous rappelons la nécessité : "Pour la sécurité de tous de pratiquer le vélo avant le séjour etc, etc"...ce qui n'est pas toujours mis en application, cela doit être amélioré pour le bien de tous.

Vous êtes-vous posé la question de la responsabilité des animateurs, de l'organisateur et du président.

Au sein de la fédération l'activité cyclisme est une activité à risques.

#### **Rappel du fonctionnement.**

- Le vélo et l'activité physique sont les objectifs.
- L'animateur est un BENEVOLE qui paye son séjour, vous accompagne pour vous faire découvrir la région, région qu'il découvre comme tout participant. (il ne fait pas de reconnaissance avant le séjour).
- L'activité se déroule en groupe avec des VTT, VTC et VAE, sur des pistes ou routes etc...qui ont inévitablement des montées, des descentes, du plat avec le partage de l'espace cyclable (parfois étroit) avec d'autres pratiquants de l'activité.
- Etre capable de réaliser un minimum de 40 km par jour, pour ne pas pénaliser le reste du groupe.
- L'animateur est responsable de son groupe ; en cas de défaillance physique ou technique dû à un manque de pratique du vélo de l'un des participants, il doit prendre les dispositions qui s'imposent pour votre sécurité et celle du groupe, jusqu'à pouvoir vous demander d'arrêter l'activité.

Abordez le séjour dans de bonnes conditions et en ayant confiance en soi, **passer par une pratique régulière et indispensable de l'activité avant le départ.** A vous de respecter ces quelques consignes par un bon entraînement sur nos routes de Maurienne en 2023.

*Les bienfaits qui en découlent pour vous, la satisfaction de découvrir les paysages; des sorties qui deviennent alors un bien être avec qu'une seule envie de repartir le lendemain matin, ainsi que de partager ce plaisir.*

Maintenant remplissez la fiche d'inscription jointe, pour un dépaysement total.

Pour ceux et celles ne faisant pas de vélo, cocher "Autre" sur le bulletin d'inscription.

Jacques



**Séjour vélo Landes 2023 à Soustons-Plage.**  
**Du mercredi 6 au samedi 16 septembre 2023**  
**LES VILLAGES CLUBS DU SOLEIL**  
 Prix du séjour **960.00 €** (location vélo en sus)

**Le prix de séjour comprend :**

- Hébergement, restauration (11 jours /10 nuits) : pension complète, gîte pour : soit 1 couple soit 2 personnes seules logées séparément, avec salle d'eau et sanitaires à partager.
- Transport aller/retour : Autocar « tourisme » à partir de Modane
- Restauration à l'aller et au retour pour le déjeuner.
- Visite de sites touristiques locaux (sorties à la demi-journée)
- Assurance annulation et interruption en complément de l'assurance liée à votre licence.
- Taxe de séjour et agrément tourisme.

**Ne sont pas compris :**

- Petit déjeuner à l'aller. Diner au retour.
- Supplément logement individuel : **167.00€** (selon possibilités)
- Location vélo sur place, VTT / VTC **59€** VAE **129€**

**NB :** Pour la sécurité de tous, pratique du vélo en petit groupe à pratiquer régulièrement avant le départ. Priorité cyclistes et conjoints. Autres acceptés en fonction des places disponibles

**IMPERATIF:** Dossier à retourner à Jacques FINAZ 173 rue Saint Martin 73300 HERMILLON **au plus tard le 15 décembre 2022**

**Règlement** par chèque libellé au nom de : **Maurienne Seniors**

- Joindre :**
- Un chèque de 300€ (encaissé vers le 15 janvier 2023)
  - Un chèque de 300€ (encaissé vers le 15 mars 2023).
  - 1 photocopie de la face nominative de la licence 2022-2023

Le solde vous sera demandé plus tard et encaissé vers le 15 juin 2023.

**La confirmation de votre candidature vous sera adressée par courriel, courant Janvier 2023**

-----à découper et envoyer - Cocher les options choisies -----

**Bulletin d'inscription**

Nom et prénom :	VTT	<input type="checkbox"/>	VTC	<input type="checkbox"/>
Adresse :	VAE	<input type="checkbox"/>		
N° licence FFRS 2022/2023 :	Autre *	<input type="checkbox"/>		
*La pratique de cette activité se fait sous ma propre responsabilité				
Date de naissance :				
E-mail :	Tél mobile :			
Logement : Couple <input type="checkbox"/>	A partager <input type="checkbox"/>	Seul(e) <input type="checkbox"/>	Tél fixe :	
<hr/>				
Nom et prénom :	VTT	<input type="checkbox"/>	VTC	<input type="checkbox"/>
Adresse :	VAE	<input type="checkbox"/>		
N° licence FFRS 2022/2023 :	Autre *	<input type="checkbox"/>		
*La pratique de cette activité se fait sous ma propre responsabilité				
Date de naissance :				
E-mail :	Tél mobile :			
Logement : Couple <input type="checkbox"/>	A partager <input type="checkbox"/>	Seul(e) <input type="checkbox"/>	Tél fixe :	

**Lieu de ramassage :**

**Modane**  **St Michel de Mne**  **St Jean de Mne**  **La Chambre** :

**A** ..... **Le** ..... / ..... / ..... **Signature :**

**SVP VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE BULLETIN ET LE REMPLIR CORRECTEMENT**